Comité Départemental de Billard de l'Eure

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11/09/2019 à Bernay

Sont présents :
Pour le C.D.B.E : Jean-Luc ARRIVÉ, Nicolas BAILLY, Philippe CAJEAN, Jean-Claude MARY, Pierre VIGNE.
Pour le club des Andelys : Jean-Paul AUBERT, Daniel AUBERT.
Pour le Club de Bernay : Jean-Claude MARY.
Pour le Club d'Evreux : Philippe CAJEAN.
Pour le club de Gaillon : Michel BROWANG, Claude BROWANG, Pierre VIGNE.
Pour le club de La Saussaye : Jean-Luc ARRIVÉ.
Pour le Club de Louviers : Nicolas BAILLY.
Pour le club de Pacy-sur-Eure : Jack WILLEMYNS, Claude Petit grand, Pierre LEMOIGNE.
Sont absents : Dominique Béton, président de la ligue, excusé. Le club de Saint-Marcel excusé, représenté par Michel Browang de Gaillon mais ce dernier ne peut pas prendre part au vote pour Saint-Marcel compte tenu du dernier alinéa de l'article 7 des statuts du CDBE. *(Les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas admis).*

Nicolas accueille les participants et les remercie se s'être déplacés pour cette première réunion du CDBE à Bernay. Le quorum des clubs présents ou représentés étant atteint (8 sur 8 = 100 %), la séance est ouverte à 18h10.

1 - Bilan moral de la saison 2018/2019 : (par Nicolas Bailly)
La dernière saison s'est très bien passée. Nicolas s'excuse pour le manque de coupes au cours de la finale départementale Libre R4 à Gaillon le 17 mars, faute de livraison à temps de ces coupes. Il les remettra au club intéressé en fin de réunion. Les dossiers de demande de subvention « Aide aux clubs sportifs locaux 2019 » auprès du département de l'Eure ont tous été validés et sont en attente de traitement. La subvention devrait être versée en fin d'année. Nicolas rappelle que les coupes et médailles à remettre au cours des finales de ligue sont à fournir par le club accueillant et qu'une aide à hauteur de 50,00 € maximum est fournie par le CDBE, avec justificatif. Nicolas remercie tous les arbitres du CDBE qui ont œuvré au cours de la saison. Il souhaite à tous une bonne saison prochaine.
Bilan adopté à l'unanimité.

2 - Bilan sportif : (par Pierre Vigne)
Cf. annexe 1
Bilan adopté à l'unanimité.
Pierre donne aux représentants des clubs les diplômes à remettre aux champions de l'Eure. *(Applaudissements pour ces derniers)*.
Pierre précise qu'en fonction du nombre des engagés, les finales peuvent se jouer à 4, 5 ou 6 joueurs.
Il précise que l'affaire disciplinaire qui a concerné un joueur du département relevait de la commission de discipline de la ligue. En effet il n'y a pas de commission de discipline au sein

du comité départemental. L'article 15 du règlement intérieur du comité est mis à jour en ce sens.
Il est également rappelé que l'engagement des joueurs (en individuel) pour la nouvelle saison est à faire pour le 22 septembre au plus tard et pour l'engagement des équipes au CDF au plus tard pour le 30 septembre.
Il est procédé ensuite à l'attribution des finales départementales. Les 7 clubs ayant des joueurs engagés en individuel, se voient attribuer chacun une finale. La répartition est la suivante :

- **03 Mai 2020 : FD Libre R2, La Saussaye.**
- **10 Mai 2020 : FD Libre R3, Bernay.**
- **05 Avril 2020 : FD libre R4, Pacy-sur-Eure.**
- **22 Mars 2020 : FD Bande R1, Louviers.**
- **22 Mars 2020 : FD Bande R2, Saint-Marcel.**
- **12 Avril 2020 : FD 3 Bandes R1, Gaillon.**
- **12 Avril 2020 : FD 3 Bandes R2, Evreux.**

3 – Bilan financier : (par Jean-Luc Arrivé)
Le compte de résultat déficitaire de 604.59 €, le bilan positif de 2660.38 €, le rapprochement bancaire, arrêtés au 30/06/2019, sont joints en annexe 2.1 et 2.2.
Bilan adopté à l'unanimité.
La cotisation d'affiliation au CDBE de 30.00 € pour les clubs de l'Eure est maintenue pour cette saison 2019/2020. Jean-Luc fait remarquer qu'il faudra sans doute prévoir à l'avenir une augmentation compte tenu des dépenses du CDBE qui augmentent chaque année avec le peu de rentrée d'argent.
Pour le défraiement des arbitres le coût de 0.23€ /km est maintenu ainsi que le forfait d'indemnité pour repas qui est de 20.00 €.
Nicolas se charge de commander les coupes et médailles **début janvier 2020** auprès de « 3T Sport » à Evreux.
Jean-Claude trouve anormal que la ligue n'aide pas financièrement le CDBE ni les clubs pour l'organisation des finales de ligue, ne serait-ce que pour l'achat des récompenses !

4 - Remise des diplômes saison 2018/2019 : (Par Pierre Vigne)
(Voir bilan sportif au point 2 ci-dessus)

5 - Questions diverses :

a) Compte rendu de l'A.G. de la ligue de Normandie du 07/09 : (par Jean-Claude Mary)
Cf. annexe 3.

b) Site Web et données personnelles. (par Pierre Vigne)
Comme suite à la demande d'un joueur du CDBE, la liste des licenciés apparaissant sur le site du CDBE a été sécurisée. Le code d'accès pour consulter cette liste a été communiqué à chaque club.

c) Point sur les dossiers de subvention d'aide aux clubs sportifs auprès du Département de l'Eure. (par Nicolas Bailly)
Dossiers validés.

d) Point arbitrage. (par Philippe Cajean)

Philippe s'attache à nommer systématiquement un arbitre extérieur au club qui organise une finale. Il tient à remercier tous les arbitres qui ont œuvré au cours de la saison dernière et notamment Jean-Claude qui, à lui seul, à arbitré 3 finales départementales. Il note cependant une baisse constante des arbitres disponibles et incite les clubs à recruter et à former leurs adhérents éventuellement intéressés. Se rapprocher de Gilbert Bauder pour les formations.

Un arbitre est fourni par la ligue pour arbitrer les finales de ligue. Le calendrier « Carambole » (version 4) étant validé, se rapprocher de Gilbert Bauder rapidement pour avoir cet arbitre.

Philippe fait savoir qu'il quitte la présidence du club d'Evreux et qu'il ne fera pas de compétition la saison 2019/2020. Il reste cependant adhérent au club d'Evreux et continuera d'assurer sa fonction de responsable de la commission « Arbitrage » au sein du CDBE.

e) Point sur le mandat des membres du comité directeur. (par Jean-Claude Mary)

Les membres du comité de l'Eure ont été élus à des dates différentes depuis 2016. Les statuts du C.D.B.E. prévoient que les membres du Comité directeur sont élus au scrutin secret pour 4 ans lors des Assemblées Générales électives. Les A.G. électives ont lieu tous les 4 ans, l'année des jeux olympiques d'été. L'ensemble des membres du comité directeur sera à renouveler au cours de l'assemblée générale de septembre 2020.

Il est décidé que **la prochaine assemblée générale ordinaire et élective aura lieu le mercredi 09 septembre 2020, à 18h00, à Pacy-sur-Eure.**

f) Club des Andelys.

Jean-Paul Aubert informe les participants que le club des Andelys est maintenant officiellement installé en centre ville, rue Sainte Clotilde.

L'ordre du jour étant épuisé, Nicolas remercie les participants et clôt la séance à 19h00.

Fait à Bernay, le 12 septembre 2019.

Le Président, Le Secrétaire,

Nicolas Bailly Jean-Claude Mary

Comité Départemental de Billard de l'Eure

Commission Sportive - Saison 2018/2019

Les effectifs

Le nombre de clubs « Carambole » est inchangé : 8
Le nombre de licenciés « Carambole » a chuté de 10 %. 227 cette dernière saison pour 252 en 2017/2018.
La perte globale *(carambole + blackball)* est de 13,1 % *(265 pour 305 l'an passé).*

Les engagements

Le nombre des engagements a chuté dans la même proportion que le nombre des licenciés, c'est à dire de 12,3 % (64 pour 73 la saison précédente).

Les forfaits

Peu de forfaits cette saison au niveau CDBE *(5 excusés + 1 forfait général pour raison de santé).*
Remarque : on constate, par contre, un nombre élevé de forfaits lors des finales *(CDBE et LNB).* La date tardive de ces finales n'est certainement pas étrangère à cette situation.

Discipline

Un joueur a été sanctionné par la commission de discipline de la Ligue pour avoir abandonné un tour de jeu sans avoir obtenu l'accord du directeur de jeu.

Les champions CDBE

Libre R2 : Michel BROWANG – Billard Club Gaillonnais
Libre R3 : Gilles VATRY – Billard Club de la Saussaye
Libre R4 : Claude PETITGRAND – Billard Club Pacéen
Bande R1 : Daniel BRULARD – Billard Amical Club Lovérien
Bande R2 : Jacques RONDU – Billard Amical Club Lovérien
3 bandes R1 : Gilles VATRY – Billard Club de la Saussaye
3 bandes R2 : Ludovic DUVAL – Billard Club Ebroïcien

Les champions de Normandie

LIBRE R4 : Jacques CHESNEAU (Billard Club de Saint Marcel)
BANDE R2 : Laurent MOTTEAU (Billard Club de Bernay)

Autres résultats

Marcel DEZETANT du Billard Club de la Saussaye a participé à la finale de la Coupe des Provinces *(Calais, 28/06/2019)* au sein de l'équipe de Normandie.
L'équipe de Gaillon *(championne de Normandie)* est **vice-championne de France** au billard 3 bandes de division 5 *(Laxou, les 8 et 9 juin 2019).*

Le 02/09/2019 ***Pierre VIGNE***

COMPTE DE RESULTAT C D B E SAISON 2018-2019 (arrêté au 30/06/2019)

DEPENSES		RECETTES	
Coupes et médailles	288,05 €	Cotisations club 8 x 30	240,00 €
Réception (A G O)	20,00 €		
Timbres postaux	8,60 €		
Indemnités kms arbitres	241,88 €	Intérêts Livret A 2018	24,79 €
Frais bancaires	36,00 €		
Subventions finales de ligue	246,35 €		
Site CDBE et hébergement	28,50 €		
TOTAL	**869,38 €**		**264,79 €**
SOLDE DEFICITAIRE au 30/06/2019			**604,59 €**

BILAN C D B E SAISON 2018-2019 (arrêté au 30/06/2019

FONDS ASSOCIATIF AU 01/07/2018		
Compte courant Crédit mutuel		14,23 €
Compte Livret A Crédit mutuel		3 250,74 €
Prélèvement Parts Sociales		0,00 €
Virt interne Livret vers cpte courant		-618,00 €
Virt interne Livret vers cpte courant		618,00 €
Déficit de l'exercice au 30/06/2019		-604,59 €
FONDS ASSOCIATIF AU 30/06/2019		**2 660,38 €**
Dont compte courant	2,85 €	
Dont compte livret A	2 657,53 €	
Total	**2 660,38 €**	

RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 30 JUIN 2019

Solde comptabilité		2,85	
Chèques émis et non débités			
Gaillon subv finale ligue	1016429	50,00	
Saint Marcel subv finale ligue	1016436	50,00	
La Saussaye subv finale ligue	1016437	50,00	
Virt non crédités au 30/06/2019	50 x2		100,00
	Totaux	152,85	100,00

Solde relevé bancaire au 30/06/2019 52,85

Comité Départemental de Billard de l'Eure

CR succinct de l'Assemblée Générale de Ligue du 07/09/2019

Les clubs recevront en temps utile le compte rendu complet de la part de la ligue.

- Cependant, le rapport moral (saison riche en bons résultats sportifs), le PV de l'A.G. de St-Marcel de septembre 2018, le bilan financier et le budget prévisionnel ont tous été adoptés à l'unanimité.

- Élection complémentaire au comité directeur d la ligue :

En amont de l'A.G., un appel à candidature avait été lancé pour compléter le comité directeur de la ligue actuellement constitué de 12 membres et pouvant aller jusqu'à 20 membres comme définis aux statuts de la ligue et pour assurer la continuité du fonctionnement de la ligue compte tenu des nombreux départs envisagés. Sont élus à l'unanimité et intègrent donc le comité directeur :
Legrand Philippe de Fécamp, Mary Jean-Claude de Bernay, Philippe Jean de Fécamp, Varache Serge du Havre, Vigne Pierre de Gaillon.

- A.G. de la F.F.B. :

Daniel Le Sellin qui a assisté a rapporté les points principaux à savoir :
La F.F.B. insiste sur l'aspect communication pour le développement du billard sous toutes ses formes.
Un kit peu être fourni gratuitement par la fédération pour animer une manifestation.
Re - transmission de billard à la télévision sur la chaîne « Sport en France » (chaine 174 sur orange et 190 sur Free).
Inquiétude sur la baisse des effectifs actuellement inférieurs à 16000 en France. Objectif : 18000 grâce au Blackball en évolution.
La Normandie est la seule ligue en baisse.
Prix des licences inchangés au niveau de la F.F.B. et de la ligue.

- Développement des clubs :

Le club de Saint-Marcel a présenté ses actions mises en place pour augmenter ses adhésions. Retour positif.

- Règlement Carambole, calendrier et attribution des finales de ligue :

Philippe Lebourgeois a fait part des différents changements. Cf. le CR de la ligue.
Engagements des joueurs à finaliser pour le 22 septembre au plus tard.

- Communication :

Le site de la ligue fonctionne à nouveau depuis le 06 septembre dernier. Pour les articles de communication, les envoyer à Nicolas Bailly ou Cyril Garreau (1 titre, 1 paragraphe, 1 photo)

- Formations et animation :

Les formations organisées par la ligue seront reconduites la saison prochaine. Il est demandé une formation au « 5 quilles » à faire par la ligue.
Éric Delamarre annonce que l'animation « Maths et Billard » sera reconduite et aura lieu du 10 au 14 février 2020. Les clubs intéressés doivent se faire connaître.

- Championnat « Pierre Lescaut »

Pas de changement majeur par rapport à la saison passée. Actuellement 28 équipes sont engagées dont 8 en division 6. Il faut s'attendre à quelques sur classements pour mieux répartir le calendrier.

- Remises de diplômes à chaque club concernés. (Cf. Palmarès).
- Questions diverses :

A.G. extraordinaire de ligue, élective, fixée au samedi 27 juin 2020, probablement à Saint-Marcel.
A.G. ordinaire de ligue fixée au dimanche 06 septembre 2020 au lendemain des forums d'associations.
Jean-Claude Mary